



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

# Ambition Europe

Lettre d'information de la délégation  
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



**N°115** du 19 avril 2021

## UNE

### CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE : LA PAROLE AUX CITOYENS !



Crédit photo : © Damien Roué - Flickr CC

La plateforme en ligne qui doit permettre de recueillir les contributions des citoyens est lancée le 19 avril.

Le comité exécutif de la [Conférence sur l'avenir de l'Europe](#) réuni le 7 avril a approuvé la création de la plateforme citoyenne multilingue qui permet aux citoyens de donner leur avis sur « tous les sujets qu'ils jugent importants pour l'avenir de l'Europe » en proposant leurs idées, et en créant et participant à des événements. Cette plateforme sera ainsi le point central de la conférence sur l'avenir de l'Europe où seront centralisées et partagées toutes les contributions y compris les panels de citoyens et les plénières. Des ressources seront également disponibles pour les organisateurs d'événements qui seront recensés sur une carte permettant aux citoyens d'identifier facilement ceux auxquels ils souhaitent participer.

Le lancement officiel de la Conférence sur l'avenir de l'Europe interviendra le 9 mai avec un événement organisé à Strasbourg à l'occasion de la Journée de l'Europe. En attendant, le hashtag officiel de la Conférence, *#L'AvenirVousAppartient*, est une invitation aux citoyens européens à contribuer et à définir l'avenir de l'UE : "L'avenir est entre vos mains".

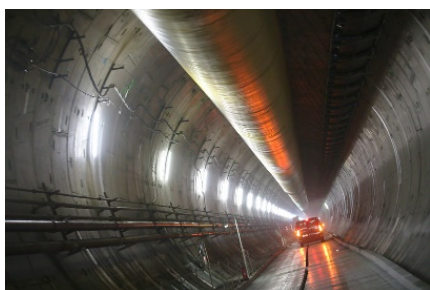
À noter par ailleurs que des membres du Comité des Régions, qui ne participe qu'à titre d'observateur au comité exécutif, se sont réunis [le 30 mars dernier](#) avec des eurodéputés afin de discuter des moyens de renforcer la participation des autorités régionales et locales au sein de la conférence. Il a été proposé que le Comité des Régions participe au projet pilote du Parlement européen « *Construire*

*l'Europe avec les entités locales* » (« BELE ») projet qui sera déployé en 2021 afin d'apporter une contribution à la conférence sur l'avenir de l'Europe.

Selon le président de la commission des affaires constitutionnelles et ancien Président du Parlement européen, Antonio Tajani (Italie, PPE) : « *Si cette conférence entend réellement se faire le porte-parole des aspirations du citoyen, elle doit donner aux décideurs locaux élus démocratiquement le rôle et l'importance qu'ils méritent* ».

## NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

### LE SOUTIEN EUROPÉEN AU LYON-TURIN CONFIRMÉ



Crédit photo ; © Alexandre MODESTO - Flickr CC

**En discussion de longue date, la participation de l'UE au financement de la liaison ferroviaire Lyon-Turin devrait passer de 40 à 50%, après le vote du Parlement européen.**

Pièce maîtresse de la liaison ferroviaire sous les Alpes, le coût du tunnel Lyon-Turin est évalué à plus de 8 milliards d'euros. Compte-tenu des enjeux écologiques et économiques du projet, un engagement fort était attendu de la part de l'Union européenne. Un [l'accord](#) récemment conclu entre la Commission européenne, le Parlement et le Conseil relatif au mécanisme pour l'interconnexion en Europe 2021-2027 (cf. article ci-dessous), [devrait permettre, à l'issue d'un ultime vote du Parlement européen, un financement européen](#) à hauteur de 55%, tant pour le tunnel que pour les voies d'accès à l'ouvrage. [Selon le Comité pour la Transalpine](#), le coût de l'ouvrage serait ainsi ramené à environ 2,4 milliards d'euros pour l'Italie et à 1,8 milliard d'euros pour la France.

### RÉALISER L'EUROPE SOCIALE : LES MÉTROPOLIS S'ENGAGENT



Crédit photo : © Commission européenne

**La Métropole de Lyon renouvelle ses engagements en faveur du Socle européen des droits sociaux dans le cadre d'une campagne du réseau Eurocities.**

Lors du [Conseil métropolitain du 15 mars 2021](#), les élus de la Métropole de Lyon ont confirmé leur engagement sur 11 des 20 principes du [Socle européen des droits sociaux](#) en lien avec la campagne organisée par le réseau de grandes villes européennes [Eurocities](#) visant à réaffirmer le rôle central des villes dans les politiques sociales européennes.

Sur chacun de ces 11 principes, la Métropole de Lyon met en avant les politiques publiques, plans directeurs, mesures d'accompagnement et budgets qui concourent à leur réalisation. La collectivité s'engage ainsi dans la promotion de l'égalité des chances et le soutien à l'emploi local, en accompagnant les entreprises pour recruter de manière plus inclusive, et en garantissant un revenu minimum pour les jeunes sortis du système scolaire. Sur le champ de la protection et l'inclusion sociale des personnes les plus précaires, la Métropole met en avant les services de première nécessité, l'habitat inclusif, l'offre de prévention en santé mentale et le soutien aux familles fragilisées dans le cadre de la protection de l'enfance. Enfin, déjà engagée pour l'égalité femme-homme et une meilleure conciliation des temps de vie professionnelle et privée, elle étend ses actions de promotion de l'égalité à l'ensemble de ses politiques publiques.

## REACT-EU : LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTION EST OUVERT SUR LE PORTAIL E-SYNERGIE



Crédit photo : © Commission européenne

**Les porteurs de projets de la région Auvergne-Rhône-Alpes peuvent dès maintenant déposer leur dossier de demande de subvention sur e-Synergie. Les demandes introduites avant le 30 juin seront traitées en priorité.**

Pour l'ensemble des porteurs de projets de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le dépôt des projets dans le cadre du [dispositif REACT-EU](#) sur le Programme Opérationnel Rhône-Alpes est ouvert sur les thématiques suivantes :

- FEDER : Type d'action 2 : Numérique, Type d'action 3 : Soutien à la transition vers une économie écologique, Type d'action 4 : Investissement dans des produits et des services destinés aux services de santé
- FSE : Type d'action 1 : Accompagnement, Maintien et Création d'emploi, Type d'action 2 : Formation et orientation, Type d'action 3 : Produits et services dans le domaine de la santé

Compte-tenu des enveloppes limitées sur REACT-EU, les dossiers déposés avant le 30 juin 2021 seront instruits en priorité. Par ailleurs, l'autorité de gestion rappelle que les projets soutenus dans le cadre de REACT-EU ne peuvent être cofinancés par le Fonds de Relance et de Résilience (FRR) adossé au Plan de relance national.

Vous êtes prêt ? Déposez directement votre demande de subvention sur le portail [« e-Synergie »](#).



## LANCEMENT DU PRÊT MONTAGNE RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES REACT-EU



Crédit photo : ©Michel Perez – Région Auvergne-Rhône-Alpes

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et BPI France s'associent pour créer le *Fonds de Prêts Montagne REACT-EU*, une aide destinée aux TPE et PME ayant un besoin urgent de trésorerie.

Pour financer ce dispositif, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et BPI France mobilisent le Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie de COVID-19 (dispositif [REACT-EU](#)). Premier critère pour en bénéficier, les entreprises doivent être situées sur le territoire d'une commune, siège d'une station de montagne, ou membres de l'EPCI auquel la commune siège de station appartient. Ce prêt, compris entre 10 000 euros et 300 000 euros, est à taux zéro, remboursable sur sept ans dont deux ans de différé sans garantie.

Informations pratiques et conditions d'éligibilité :

<https://pretmontagneregion.auvergnerhonealpes.fr/>

## INTERREG ALCOTRA FRANCE-ITALIE : DERNIERS APPELS 2014-2020 ET PRÉPARATION DU PROGRAMME 2021-2027



Les partenaires du programme ALCOTRA France-Italie se sont réunis en visioconférence le 31 mars sur deux sujets principaux : la stratégie de fin de programme 2014-2020 et la préparation de la période 2021-2027.

Concernant le programme 2014-2020, [deux derniers appels à projets](#) dotés d'un montant de 15 millions d'euros sont ouverts depuis le **15 avril et jusqu'au 30 juin 2021** :

- **un appel à projets « Relance »**, visant des projets structurants pour une reprise « écologique, numérique et résiliente » de l'économie, en réponse à la crise sanitaire ou à la tempête Alex et constituant une transition vers le Programme Opérationnel 2021-2027. Tous types de bénéficiaires sont éligibles. Les projets doivent être compris entre 500 000 euros (ou 250 000 sous certaines conditions) et 3 millions d'euros.
- **un appel à projets « Passerelle »**, ciblant des activités complémentaires à des projets simples existants (conclus ou en phase de clôture, déjà financés dans le cadre du premier ou deuxième appel à projets), répondant au contexte de crise sanitaire ou de la tempête Alex, ou des actions de capitalisation. Les projets doivent être compris entre 250 000 et 1 million d'euros (2 millions sous certaines conditions).

Les projets devront être mis en œuvre dans un **délai de 15 mois, du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 mars 2023**.

Concernant le **programme 2021-2027**, les partenaires ont retenu les priorités suivantes : Une Europe plus intelligente, une Europe plus verte, une Europe plus sociale et une Europe plus proche des citoyens et une priorité intitulée « ISO INTERREG » axé sur le renforcement des capacités institutionnelles des pouvoirs publics et des parties prenantes. Le futur programme doit être validé définitivement lors du Comité de suivi du mois de mai, avant sa transmission à la Commission européenne durant l'été.

## LA SUERA FAIT APPEL AUX JEUNES POUR PRÉPARER L'AVENIR DES ALPES



**Les jeunes de 18 à 29 ans qui vivent dans l'une des 48 régions de la SUERA sont invités à rejoindre le Conseil de la jeunesse.**

Tourisme, culture, éducation : la pandémie de COVID-19 a frappé durement de nombreux secteurs importants pour l'espace alpin. Les régions alpines travaillent sur des projets communs dans le cadre de la stratégie de l'UE pour la région alpine ([SUERA](#)) afin de rendre l'espace alpin plus résilient et souhaitent aujourd'hui y associer la jeunesse.

Les jeunes de 18 à 29 ans qui vivent dans l'une des 48 régions de la SUERA en Allemagne, en France, en Italie, en Autriche, en Slovénie, en Suisse ou au Liechtenstein peuvent ainsi demander à rejoindre le Conseil de la jeunesse de la SUERA. Quatre jeunes de chacun des sept pays alpins - et donc un total de 28 jeunes - auront la chance de participer à la mise en œuvre de la SUERA pendant un an. Les jeunes intéressés peuvent poser leur candidature avant le 16 mai 2021 sur <https://eusalp-youth.eu/application-formyouth-council-2021/>. Le premier Conseil de la jeunesse de la SUERA sera lancé en juillet 2021 pour une durée d'un an. Les États et les régions de la SUERA prendront en charge les frais de déplacement des membres du Conseil de la jeunesse pour les réunions et les événements auxquels ils participeront et leur fourniront conseils et soutien. Ce Conseil de la jeunesse fait partie du projet "youth.shaping.EUSALP", piloté par le Tyrol et la Commission européenne et soutenu par la présidence française de la SUERA. Outre le Conseil de la jeunesse, un camp de jeunes SUERA, divers outils en ligne pour la participation des jeunes et le concours de projets "Pitch your project", qui aura lieu pour la quatrième fois en 2021, sont mis en œuvre.

Pour plus d'informations : <https://eusalp-youth.eu/>

## DÉCRYPTAGE DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION 2021-2027 !



Crédit photo : © wfabry - Flickr CC

**La Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises poursuivent leur série de webinaires thématiques afin de vous aider à décrypter les nouveaux programmes européens.**

Alors que la nouvelle programmation européenne pour 2021-2027 est en cours de lancement, des opportunités de financements vont s'ouvrir pour les acteurs de la région autour des priorités renouvelées de l'Union européenne : l'innovation et la compétitivité, la relance économique et la gestion des conséquences de la crise sanitaire, mais aussi les transitions environnementales et numériques au service du développement de tous les territoires.

C'est dans ce cadre que la Région Auvergne-Rhône-Alpes et [l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises](#) proposent une série de 5 webinaires thématiques intitulés « *Ambition 2021-2027 : inscrivez vos projets dans la nouvelle programmation européenne* ». Destinés aux entreprises, académiques, intermédiaires, institutionnels et acteurs économiques de la région, ils permettront

d'explorer, par grands domaines thématiques, les opportunités de financements européens avec une approche transversale allant des programmes d'accès direct à Bruxelles aux fonds européens gérés directement en Région. Ils vous seront présentés conjointement par la Région et l'Agence. Les prochains thèmes sont les suivants : Numérique, Culture et Industries créatives (23 avril 2021), Recherche, Enseignement supérieur et Santé (7 mai 2021), Énergie et Mobilité (28 mai 2021).

Pour vous inscrire au prochain webinaire, c'est [ici](#).

## ACTUALITÉS

### ACCORD SUR LE MÉCANISME POUR L'INTERCONNEXION EN EUROPE 2021-2027



Crédit photo : © Commission européenne

Le 24 mars, les représentants permanents des États membres auprès de l'Union européenne ont validé le compromis sur le texte du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE) pour la période 2021-2027.

Le [Mécanisme pour l'interconnexion en Europe](#) est destiné à soutenir les investissements dans les projets d'infrastructures de transport (25,8 milliards d'euros) sur les [9 corridors européens](#), d'énergie (5,2 milliards d'euros) et de numérique (2,06 milliards d'euros). Les premiers appels à projets devraient voir le jour à l'issue des dernières étapes de validation définitive par le Parlement européen et le Conseil d'ici cet été mais le [texte](#) ne devrait plus être modifié. En matière de transport, les priorités du programme sont liées aux infrastructures ferroviaires et de navigation intérieure, au déploiement à grande échelle d'une infrastructure de carburants alternatifs et à la numérisation des systèmes de mobilité par des applications intelligentes. Les projets d'infrastructures d'énergie devront quant à eux être cohérents avec les plans nationaux en matière d'énergie et de climat. Enfin, les [projets d'infrastructures numériques](#) devront contribuer à la mise en œuvre du marché unique numérique et des objectifs stratégiques de l'UE en matière de connectivité.



## UE-CHINE : ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ACCORD SUR LES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES



Crédit photo : © DG du Trésor

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021, les producteurs européens bénéficient de la reconnaissance et de la protection d'une centaine d'indications géographiques protégées (IGP) en Chine. Réciproquement, l'accord reconnaît une centaine d'IGP chinoises sur le marché de l'Union européenne.

La Commission européenne a [annoncé](#) l'entrée en vigueur de l'[accord](#) de coopération et de protection sur les indications géographiques (IG) entre l'UE et la Chine, le 1<sup>er</sup> mars 2021. Il constitue le premier accord de nature commerciale entre les deux parties. Pour rappel, il avait été signé le 14 septembre 2020, concluant des négociations de près de dix ans. Cet accord assure une meilleure protection des produits européens, notamment dans le domaine des spiritueux, des vins et des denrées alimentaires, alors que la Chine représente la deuxième destination des exportations européennes de produits sous IG. Sur un total de 100 produits (liste à l'annexe IV du [document](#)), l'accord prévoit la protection de 26 appellations françaises. Concernant les productions issues de la région Auvergne-Rhône-Alpes, on retrouve les IG « Beaujolais », « Côtes du Rhône » et « Comté ».

Par ailleurs, 175 nouvelles appellations seront examinées dans les quatre prochaines années, dans la perspective d'une extension de l'accord. Les engagements pris par la Chine concernent notamment l'interdiction des traductions et translittérations d'IG en chinois et le rejet automatique de dépôts de marques usurpant les IG. Cette entrée en vigueur intervient quelques semaines après la [signature](#) du futur [accord](#) global d'investissement entre l'UE et la Chine (AGI), le 30 décembre 2020. Celui-ci a pour objectif de moderniser et d'unifier les accords bilatéraux conclus entre les États membres et la Chine, notamment en offrant un meilleur accès à certains marchés chinois aux investisseurs européens. L'accord doit à présent être approuvé par le Parlement européen et conclu par le Conseil avant d'entrer en vigueur.

## L'APPEL À PROJETS DE L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ) EST OUVERT



Deutsch-Französisches Jugendwerk  
Office franco-allemand pour la Jeunesse

Crédit photo : © Académie de Strasbourg

L'OFAJ souhaite encourager les échanges franco-allemands de jeunes à travers des rencontres en ligne ou en présentiel visant à favoriser la sensibilisation, l'apprentissage et le débat autour de thématiques européennes prioritaires.

L'appel à projets « (Jeunes et) plein d'Europe » de l'OFAJ s'adresse aux associations, autorités locales ou régionales, organisations et associations dans le secteur de l'éducation des enfants et des jeunes adultes, de la culture, des sciences, des médias et du sport ainsi qu'aux établissements scolaires, universitaires et d'enseignement professionnel, ou encore, aux comités de jumelage. L'OFAJ a défini des thématiques prioritaires pour les projets d'échanges franco-allemands de jeunes, à savoir :

l'avenir de l'Europe du point de vue des jeunes Européennes et Européens ; la crise de la Covid-19 ; Formation professionnelle, entrepreneuriat et intelligence artificielle ; Développement durable et protection de l'environnement et Sport et culture. Chaque projet sélectionné peut être financé jusqu'à 15 000 euros. Les candidatures sont examinées mensuellement (jusqu'au 30 de chaque mois et jusqu'au mois d'octobre inclus), en vue d'une mise en œuvre au cours du second semestre 2021. Consulter l'appel [ici](#)

## L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



**Vous cherchez un financement dans le domaine de l'éducation, la formation, la jeunesse, le sport ?**

Le premier appel à propositions ERASMUS+ de la programmation 2021-2027 a été publié. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

## LE SAVIEZ-VOUS ?



Crédit photo : © Janelle - Flickr CC

### **LES NOUVEAUX PROGRAMMES THÉMATIQUES 2021-2027 EN UN COUP D'ŒIL** **Retrouvez des fiches synthétiques sur le site [L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes](#).**

Vous connaissiez et/ou avez participé aux programmes Life, Erasmus+, Europe créative, Europe pour les citoyens ou encore Horizon 2020 ? Vous souhaitez en savoir plus sur leur nouvelle mouture 2021-2027 et découvrir les programmes répondant aux nouvelles priorités ? Nous vous invitons à consulter nos fiches synthétiques qui vous présentent les éléments essentiels à connaître en ce début de programmation et qui seront mises à jour régulièrement.

Pour les découvrir, cliquer [ici](#).



## **ANNÉE EUROPÉENNE DU RAIL : C'EST PARTI !**

Le coup d'envoi de cette année a été donné le 29 mars dernier. À cette occasion a été présenté *l'Express pour l'interconnexion* en Europe qui sillonnera l'Union dès la rentrée pour présenter les avantages du transport ferroviaire.

Déjà évoquées dans [une](#) de nos récentes éditions, les opérations de communication sur [l'année européenne du rail](#) ont débuté avec la [conférence de lancement officiel](#) coorganisé par la Présidence portugaise du Conseil de l'UE et la Commission européenne qui a dévoilé [l'Express pour l'interconnexion en Europe](#). Ce train spécial traversera le territoire de l'Union à partir du 1<sup>er</sup> septembre et s'arrêtera dans la plupart des capitales européennes.

Ce projet emblématique de l'année européenne du rail présentera les nombreux avantages du transport ferroviaire pour les passagers, les marchandises et l'environnement, et attirera l'attention sur l'importance du financement d'infrastructures durables, telles que le rail, et du soutien européen de ces investissements avec, notamment, le nouvel accord sur le [mécanisme pour l'interconnexion en Europe \(MIE\)](#), qui représente une enveloppe de 33,7 milliards d'euros, dans le cadre du [budget à long terme de l'UE](#) pour la période 2021-2027.

## **ÉDITION 2021 DU CONCOURS EUROPÉEN DE L'INNOVATION SOCIALE**

Le thème de cette année porte sur « les compétences pour demain » en lien avec les transitions verte et numérique.

Le [concours européen de l'innovation sociale](#) est une compétition annuelle d'idées dotée de 3 prix de 50 000 euros et soutenue par le [Conseil européen de l'innovation](#). Axée cette année sur les compétences de demain, elle vise à encourager, soutenir et récompenser les innovations sociales qui aideront les personnes et les organisations à identifier, développer et renforcer les compétences dont elles auront besoin pour s'adapter et prospérer dans une économie verte et numérique. Il s'agira donc d'identifier, de cartographier les lacunes en matière de compétences ainsi que des approches de développement et de formation qui aideront au recyclage, à la reconversion ou au perfectionnement. La date limite pour candidater est le 12 mai 2021.

À noter également que [le prix de l'impact 2021](#) sera lancé au cours de l'été. Il récompensera l'un des finalistes, demi-finalistes ou gagnants de l'édition 2020 (dont le thème était « Réimaginer la mode - changer les comportements pour une mode durable ») dont l'idée aura eu l'impact le plus important et qui décrochera un prix de 50 000 euros.



## DICO DE L'EUROPE



### L'AGENCE HaDEA

**Créée cette année, l'Agence européenne pour la santé et le numérique travaille désormais en collaboration avec les Directions générales de la Commission européenne à la reconstruction d'une Union post Covid.**

Opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> avril et dotée d'un budget de plus de 20 milliards d'euros sur la période 2021-2027, la [HaDEA](#) participera à la mise en œuvre de nombreux programmes de la Commission tels que EU4Health, Horizon Europe (clusters santé et numérique), le programme marché unique (sécurité alimentaire), Europe numérique ou encore le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (volet numérique).



Pour consultez les [anciens numéros](#), rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

[www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu](http://www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu)

---

**Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**  
**62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles**

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)